

## Endettement des agents non financiers en France 3<sup>ème</sup> trimestre 2015

Le 15 janvier 2016

### L'endettement des sociétés non financières atteint 68 % du PIB

#### Taux d'endettement par secteur

	Taux d'endettement CVS, en %				
	sept.-14	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15
<b>Agents non financiers privés</b>					
en % du PIB	121,1	121,9	123,5	123,4	123,8
<b>Ménages</b>					
en % du PIB	55,2	55,3	55,4	55,6	55,8
en % du revenu disponible brut	84,9	85,0	85,3	85,6	86,1
<b>Sociétés non financières</b>					
en % du PIB	65,9	66,6	68,1	67,8	68,0
en % de la valeur ajoutée	130,7	132,2	135,0	134,3	134,6
<b>Administrations publiques : dette Maastricht (non CVS)</b>					
en % du PIB	95,6	95,6	97,4	97,6	96,9

Source et réalisation : Banque de France, Insee (pour la dette publique au sens de Maastricht, le PIB, le RDB et la VA)

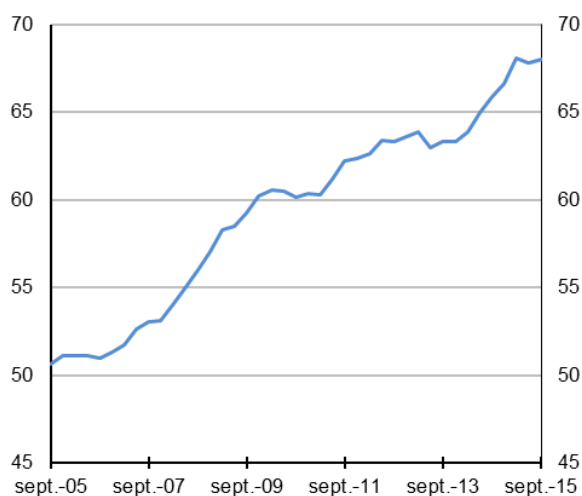
Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015, la dette des agents non financiers privés rapportée au PIB augmente à un rythme modéré :

- Le taux d'endettement des SNF est en hausse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent, pour atteindre 68,0 % du PIB. Il augmente de 2,1 points sur un an ;
- Le taux d'endettement des ménages progresse également de 0,2 point par rapport au trimestre précédent et 0,6 point sur un an, pour atteindre 55,8 % du PIB.

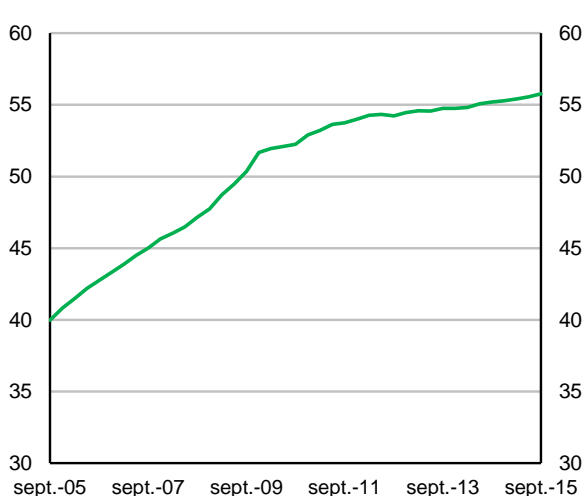
Par ailleurs, le ratio de dette des administrations publiques baisse de 0,7 point (96,9 % du PIB) au 3<sup>ème</sup> trimestre.

#### Taux d'endettement par secteur (en valeur nominale, en % du PIB)

Sociétés non financières (CVS) 



Ménages (CVS) 



## Encours de dette par secteurs

	Encours en milliards d'euros, valeur nominale, CVS				
	sept.-14	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15
<b>Agents non financiers privés</b>	<b>2 576,0</b>	<b>2 600,6</b>	<b>2 647,3</b>	<b>2 659,6</b>	<b>2 685,6</b>
<b>Ménages</b>	<b>1 174,7</b>	<b>1 179,8</b>	<b>1 188,2</b>	<b>1 197,6</b>	<b>1 209,7</b>
<b>Sociétés non financières</b>	<b>1 401,3</b>	<b>1 420,9</b>	<b>1 459,1</b>	<b>1 462,0</b>	<b>1 475,9</b>
<b>Administrations publiques : dette Maastricht (non CVS)</b>	<b>2 035,4</b>	<b>2 037,8</b>	<b>2 089,4</b>	<b>2 105,4</b>	<b>2 103,2</b>

Fin septembre 2015, l'endettement des agents non financiers s'établit à 2685,6 Mds€ après 2659,6 Mds€ fin juin. La dette des SNF augmente (+ 1,0 % au 3<sup>ème</sup> trimestre après + 0,2 %) : les crédits continuent d'augmenter tandis que le financement de marché reprend. En hausse de 1,0 %, l'endettement des ménages continue de croître à un rythme proche des trimestres précédents. La dette des administrations publiques baisse légèrement (- 0,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre après + 0,8 %).

## Compléments

L'endettement des agents non financiers privés regroupe l'endettement des sociétés non financières et celui des ménages (particuliers et entrepreneurs individuels, auxquels on ajoute les institutions sans but lucratif au service des ménages –ISBLSM–, telles que les syndicats ou les associations notamment). L'endettement des ménages comprend l'ensemble des crédits contractés auprès des intermédiaires financiers français et étrangers.

L'endettement des sociétés non financières se compose des crédits obtenus auprès des intermédiaires financiers français et étrangers et des titres de créance (principalement des obligations) émis sur les marchés financiers. La dette des sociétés non financières présentée ici ne comprend pas les opérations de prêts/emprunts entre entreprises appartenant à un même groupe. Elle est comptabilisée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement des fonds empruntés. Pour les emprunts en devises, l'encours nominal en devise est converti en euros en appliquant le taux de change de la date d'arrêtée considérée. Le montant de la dette est donc affecté par les variations du taux de change de l'euro vis-à-vis des devises de libellé des emprunts et émissions de titres de créance considérés.

Source et réalisation : Direction Générale des Statistiques

Réalisé le 15 janvier 2016

Les demandes d'abonnement aux Stat Info peuvent être adressées à [2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr](mailto:2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr)